

## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1, D612-33 à D612-36-1 ;
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'OSUC ;

## DECIDE

### Article 1 :

Le jury de délivrance du master mention « Risques et Environnement », au titre de l'année universitaire 2024-2025, est constitué comme suit :

#### Président du jury :

- **M. Guillaume DAYMA** **Professeur des Universités**

#### Vice-Président du jury :

- **M. Christophe GUIMBAUD** **Professeur des Universités**

#### Membres du jury :

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| - Mme Christelle BRIOIS   | Maîtres de conférences                                     |
| - Mme Stéphanie DE PERSIS | Professeur des Universités                                 |
| - M. Christian CAILLOL    | Professeur des Universités et responsable du parcours VSED |
| - Mme Zeynep SERINYEL     | Maître de Conférences                                      |
| - Mme Gisèle TONG         | Maître de Conférences                                      |
| - Mme Line JOURDAIN       | Maître de Conférences                                      |

### Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

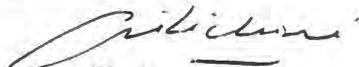
Le conseil de perfectionnement du **master mention « Risques et Environnement »**, est constitué comme suit :

M. Christophe TOURNASSAT	Professeur des Universités - Directeur de l'OSUC
M. Kenneth KOGA	Professeur des Universités - Directeur Adjoint
M. Christophe GUIMBAUD	Professeur des Universités – Responsable du Master mention RE et CPRE
M. Guillaume DAYMA	Professeur des Universités – Co-Responsable du Master RE
M. Christian CAILLOL	Professeur des Universités et responsable du parcours VSED du master RE
Mme Christelle BRIOIS	Maître de conférences - Responsable d'année du M1 CPRE
Mme Gisèle TONG	Maître de conférences- Responsable d'année du M2 CPRE
M. Valéry CATOIRE	Professeur des Universités – Directeur du LPC2E
M. Laurent CATOIRE	Directeur de l'UCP
Mme Fabienne GENTILLET	Responsable Services Administratifs de l'OSUC
Mme Samira TARKANY	Responsable Service Scolarité de l'OSUC
M. Clément ZORNIG	BRGM
Mme Maud GAUDET	Ingénieure NEODYME
Mme Nadia CHAUMEIX	Directeur du laboratoire ICARE
M. Yves NYEGAN ABOTSI	Représentant étudiant – M1 CPRE
Mme Cassandra DUBOIS	Représentant étudiant – M1 CPRE
M. Le Roi Obed MBIMBA	Représentant étudiant – M2 CPRE
Mme Sarah THIEBAUT	Représentant étudiant – M2 CPRE
M. Christ Durand OROCHI	Représentant étudiant – M2 VSED

Fait à Orléans, le 12/12/2024

Éric BLOND

Par délégué du Président  
La Vice-Présidente du Conseil d'Administration

  
Paule QUİLICHINI